

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 76-C-P
Carrefour du Taluchet – Route de la Maladière

En raison de la pose du tapis bitumineux, le tronçon de la Route Cantonale N° 76-C-P route de la Maladière, compris entre la route de Chavannes et l'avenue de la Concorde, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du samedi 6 septembre 2025 dès 05h00
Au lundi 8 septembre 2025 à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par La Bourdonnette – St-Sulpice – Ecublens – Chavannes-près-Renens dans les deux-sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes de Lausanne – Chavannes-près-Renens – St-Sulpice – Ecublens – Renens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Renens
- ECA, Pully, SDIS Lausanne, SDIS Chamberonne
- Police de l'Ouest Lausannois
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé,
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- SIERA

RC 76-C-P
Carrefour du Taluchet
Rte de la Maladière

Date	Dessin	Référence	N° Plan
07.07.2025	TMA	2521-63	00

- Fermeture
- Restriction particulière
- Déviation
- Manifestation
- Zone de feux
- Autre

